

Cette somme sera versée sous forme d'un emprunt d'un montant de 6 000 000 € auprès de la Caisse régionale du Crédit agricole en vue de permettre au titre du financement de la construction du centre de ressources dédié aux technologies éoliennes et solaires.

VO le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 222-22, L. 222-24, L. 222-49 et L. 222-50
VO la délibération n°12 du conseil communautaire du 17 avril 2025 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président.
VO l'annuaire financier de l'urgence métropole
VO la proposition commerciale du Crédit agricole mutual centre aveyr en date du 22/09/2025, actualisée en date du 26/09/2025.

Article 1. De contracter un emprunt auprès du Crédit agricole mutual centre ouest d'un montant de 5 000 000 € (cinq millions d'euros) destiné à financer la construction du « centre de ressources dédié aux technologies électroniques et photoniques et aux nanotechnologies » au sein du pôle scientifique de L'Université d'Orléans.

- * Titulaire : Cassio Regionalis Credit Agricolo Mutual Centro Oeste
- * Intermediaria Credit Agricolo C&B
- * Horaire : 6:30/10:00 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)
- * Type de Remuneration Finis : 27/12/2040
- * Date d'expiration : 31/12/2040, finisse
- * Valeur de l'investissement : 0,12% soit 1 000 000 EUR combinés en 2 = 20 après la signature du contrat
- * Garantie : sans garantie

- Période de mobilisation de la date de signature de la Convention jusqu'au 31/12/2025 (Date de fin de Mobilisation)
 - Encours mobilisable avec incitation sur l'indice 2 Non encours (fixé à 2 000 €) augmenté d'un range de 0,35%
 - Paiement de l'Encours des Indicateurs - Transactive
- Phase d'arrondissement du 1/10/2025 au 29/12/2025
 - Cancellation et formation du Concours à la Date de fin de Mobilisation, soit le 31/12/2025

1 DOCUMENT - Publié le 11 Juin 2025



26769.pdf
(.pdf, 982,3 Ko)

 TÉLÉCHARGER